



**PRÉFÈTE
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 18/05/2021

Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 – protocole pour l'organisation et la tenue des réunions électorales

À compter du 19 mai, les réunions électorales pourront se tenir dans des ERP clos et couverts et de plein air sous condition pour leurs organisateurs de mettre en œuvre des mesures sanitaires adaptées. Un protocole sanitaire relatif à la tenue et à l'organisation des réunions électorales a été élaboré en concertation avec le CIC et le ministère de la santé.

Ce protocole a été présenté aux représentants des partis politiques et associations d'élus au sein du comité de suivi mis en place pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin, présidé par M. Combrexelle.

L'organisation de ces réunions se conformera à trois phases distinctes qui se succèdent dans le temps, selon le calendrier national d'assouplissement des contraintes actuelles.

Vous trouverez en pièce jointe le protocole à mettre en œuvre pour l'organisation et la tenue des réunions électorales.

**Service de la communication
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10
04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex